Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 225

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251607

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 27 avril 1902 N° 225 Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Honteux de sa défaite aux Franches-Montagnes, Farel reparut à Porrentruy, le 1er avril 1557, avec le prédicant Emer Beynon. Il demanda un *lieu pour prêcher l'Evangile.* On lui refusa et le lieu et la ville. Il dût se retirer une troisième fois sans avoir rien fait. Deux mois plus tard, le 21 juin, Farel renouvela une quatrième tentative à Porrentruy, mais ce fut en vain. Il ne reparut plus dans cette ville d'où la réforme fut bannie définitivement. Farel mourut le 13 septembre 1565, âgé de 73 ans.

La loi inique forçant les catholiques à s'expatrier après *le plus* ou vote, dès qu'ils faisaient minorité dans une paroisse, les insultes incessantes et toujours impunies des Calvinistes et des prédicants de la nouvelle religion, et surtout les attaques de Farel, dont la méchanceté est demeurée proverbiale,[1]) les amendes dont étaient frappés ceux qui allaient entendre la messe, l'inconduite des prédicants, dont plusieurs furent déposés, renvoyés par les Bernois, portèrent bon nombre de familles à quitter leur patrie, pour mettre en sureté un bien plus précieux que le foyer, la foi catholique qu'elles tenaient à conserver pour elles et leurs descendants.

Nombre de ces familles s'établirent aux Franches-Montagnes et dans la partie catholique de l'Evêché de Bâle.

Les *Morel* de Corgémont, les *Beuret* du Val-de Ruz, établis aux Rouges-Terres ; les *Humard* ou *Voumard*, de Bévilard se réfugièrent aux Genevez et à Undervelier, ce sont aujourd'hui les Humair ; les *Dubois* de Sonvilier qui s'établirent à Montfaucon ; les *Ecabert*, de Saignelégier descendent des Ecabert, qui, lors de la Réforme, quittèrent la partie allemande du vieux canton de Berne, pour demeurer catholiques. Ils se sont fixés aux Franches-Montagnes. Leur nom primitif était Echenberg (montagne des chênes, Chênois). Les *Chaignat* sont probablement des Ecabert qui ont conservé leur nom allemand. Ces Ecabert ont aussi émigré à Montignez, ou ils forment 6 à 7 familles, appelés probablement par les religieux de Grandgourt. Actuellement ces Ecarbert ont des descendants en Amérique, dans le canton de Neuchâtel, à Montbéliard etc : Les *Sautebin* du Fuet, à Mervelier ; les *Boillat* de Loveresse, réfugiés aux Bois ; les *Sauvain* de Grandval, à Courrendlin ; les *Jeanguenin* de Courtelary s'établirent à Lajoux, à Glovelier et à Courtedoux et sont devenus les Jeanguenat et les Guenins ; les *Marchand* de St. Imier. Cette famille se seinda au temps de la réforme, une partie de ses membres ne pouvant s'expatrier demeurèrent dans l'Erguel, mais furent forcés d'embrasser la religion de Farel, les autres Marchand avec les *Schaffter*, préférèrent l'exil à l'apostasie et vinrent se fixer aux Franches-Montagnes, dans la Prévôté de St Ursanne, à Pleigne et à Delémont ; les *Juillerat* du Fornet, s'établirent à Rebévelier et à Lajoux ; les *Gobat*, de Crémines s'établirent à Delémont et à Charmoille ; les *Born* de Niderpipp se réfugièrent à Buix pour demeurer catholiques ; les *Cerf* se fixèrent aux Cernies de Saulcy et à Courtételle, les *Gogniat* de Bellefond vinrent s'établir dans la Courtine de Bellelay, pendant l'abbatiat de leur parent, Jean Gogniat, les *Péquignot*, de Châtebier quittèrent leur pays pour se réfugier sur les terres du prince-évêque de Bâle, afin de conserver leur religion. Les Péquignot, avaient reçu le beau nom, de *Bons-Chrétiens*. Les protestants leur avaient donné ce nom par dérision, mais ce titre glorieux fut tout à leur avantage. Les Péquignot sont encore nombreux aux Franches Montagnes et dans le Jura. D'autres membres de la famille des Péquignot, pour demeurer cathotiques, se réfugièrent aussi à Lure où ils conservent les pieuses traditions de leurs ancêtres. Nous pourrions citer encore d'autres familles qui se réfugièrent en pays catholiques pour conserver leur antique foi, mais cette momenclature serait trop longue et peut-être fatiguante.

A cette époque Belfond, Vautenaivre, Malnuit, Goumois-Suisse et toutes les habitations de la rive droite du Doubs, appartenant à la baronnie de Franquemont, faisaient partie de la paroisse de Goumois. En 1595, Frédéric, duc de Wirtemberg, comte de Montbéliard, acquit cette seigneurie, par fourberie et à l'insu de l'évêque de Bâle,

1) La mauvaise langue de Farel est restée proverbiale. On dit encore dans la Savoie, dans le canton de Genève et le pays de Gex, d'une langue à qui l'injure coûte peu : « *langue de Farel* ». Le petit Conseil de Genève le cite à sa barre pour qu'il vint de Neuchâtel rendre compte de son intempérance de langage. La majorité de la bourgeoisie de Neuchâtel, irritée de ses violences, de ses colères, prononça (1542) sa destitution.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 20

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Les devoirs funéraires étaient accomplis, chacun se retira.

Les proches de la défunte prirent leurs dispositions pour commencer le jeûne obligatoire qui suit l'inhumation, et les amis, habitant la dachekra même, convinrent d'un jour pour venir prendre sur la tombe de Melkhir les repas d'usage.

Renée et Marie-Louise crurent se retirer inaperçues ; plusieurs des femmes s'approchèrent, leur témoignèrent leur reconnaissance, leur admiration.

Yamina insista pour que les Françaises se rendissent dans son gourbi.

— Cela nous est impossible, répondit Renée. Nous avons passé ici plusieurs heures, nous sommes obligées de partir.

— Qand Yamina reverra-t-elle l'amie ?

— Aussitôt que je pourrai revenir ; je suis un peu moins libre ces jours-ci, continua Renée : tu vois que j'ai le bonheur d'avoir une amie chez moi.

— Tu es plus belle, plus blanche *qu'elle*, reprit Yamina, en donnant une expression étrange à son regard.

Après une seconde hésitation, elle continua :

— *Elle* ne t'aimera jamais autant que je t'aime, je te le jure ; me crois-tu ?...

— Folle !... petite folle !... répondit Renée en l'embrassant.

Mme Lecouteux assistait impassible au colloque arabe auquel elle ne comprenait pas un mot. Les Françaises quittèrent enfin Yamina.

— Que te *jargonne*-t-elle avec volubilité ? demanda Marie Louise.

— Devine...

— C'est difficile : le champ des conversations est si vaste, une imagination de feu. Elle me fait pitié, ta pauvre Yamina. Et dire que nous serions comme elle, si la civilisation ne nous avait pas tendu les bras !

— Allons, allons. Marie-Louise, devine ce que Yamina me contait !

— A quoi ou à qui cela a-t-il rapport ?

— A toi.

— A moi ?

— Oui, amie. Elle est... jalouse de toi, mais jalouse réellement ; elle a peur que je ne croie que tu m'aimes davantage qu'elle ; et elle me jurait que jamais ton amitié n'égalerait l'ardeur de la sienne.

— Voilà qui est bon, repartit en riant Marie-Louise ; ceci, ajouté à toutes nos péripéties, va amuser nos maris... Il est regrettable que nous